

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 25 mai 2022.



Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 24 février 2022 à 18 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or, au 855 2^e Avenue.

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier
Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier
Mme Louise Landry, conseillère de quartier
Mme Line Charest, conseillère de quartier
M. John Rollin, conseiller de quartier
Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ABSENCES

M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier

ASSISTANCE : AUCUN

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 40.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il sera modifié et deux nouveaux sujets seront ajoutés lors de la rencontre. Il est proposé par Mme Line Charest de l'adopter avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-01

3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2021

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par Mme Louise Landry, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-02

4. Minière Eldorado

Mme Sylvie Hébert informe les membres de son conseil qu'un poste s'est libéré sur le Comité de suivi d'Eldorado. Elle leur propose donc d'appliquer si c'est un poste qui peut les intéresser. Cela permettrait du même fait de tenir le conseil au fait des projets d'Eldorado Gold dans le secteur de Bourlamaque – Louvicourt. En effet, Eldorado recherche actuellement un gisement dans les environs de Louvicourt pour le Projet Bruel de la minière. Bref, c'est une proposition qui est faite par la présidente du conseil à ses membres mais aucune démarche n'est entreprise dans cette direction pour le moment.

5. Toilette publique

Mme Sylvie Hébert indique qu'une toilette publique permanente sera installée dans le quartier. En effet, suite à l'implantation d'une toilette publique temporaire dans les derniers mois au centre-ville qui a connu un franc succès, Val-d'Or a pris la décision d'en installer plusieurs permanentes. Elle sera accessible à tous.

6. Policière marraine Julie-Anne Roy

Une demande est faite par les conseillers de quartier pour informer la policière marraine du quartier d'un problème récurant. Les membres du conseil s'entendent en majorité pour dire qu'un problème de vitesse au volant est présent dans le quartier, principalement dans les environs de la rue St-Jacques et des ruelles aux alentours. Mme Hébert indique qu'elle fera des recherches pour voir les possibilités d'installer de l'affichage dans ces rues et ruelles pour sensibiliser les conducteurs. Elle fera ensuite un suivi auprès de son conseil lors de la prochaine rencontre afin de proposer différentes pistes de solution. Elle informera également Mme Julie-Anne Roy afin que la Sûreté du Québec prenne connaissance de la situation et qu'elle puisse intervenir en cas de besoin.

7. Stationnement de nuit pour l'hiver

Sylvie Hébert aborde la présence d'un stationnement de nuit dans le quartier de Bourlamaque - Louvicourt. Il se trouve sur le Boulevard Barrette, près du stationnement de l'école St-Joseph et du cinéma Capitol. En cas de besoin, les citoyens de la ville peuvent utiliser ces stationnements, mais pour une durée de 24 h maximum, sous peine de recevoir une amende.

8. M. Claude Giguère, nouveau Directeur Général de la Cité de l'or

Mme Hébert tenait à aborder l'arrivée d'un nouveau Directeur Général à la Cité de l'or, M. Claude Giguère. Celui-ci devrait avoir comme mandat la gestion de la Cité de l'or, mais aussi de gérer le village minier situé dans Bourlamaque. Dans les dernières années, la gestion du village minier a pu être plus difficile par moment, principalement l'aspect touristique qui l'entoure étant donné la pandémie de la Covid-19. Bref, M. Claude Giguère récupère désormais la mission de gérer également le village minier, ce qui lui fera probablement beaucoup de bien dans le futur.

9. Budget 2022 et PTI

Un retour est fait sur les comptes de taxes qu'ont reçu les citoyens de la ville de Val-d'Or en début d'année 2022. Mme Hébert explique les raisons de l'augmentation du prix des taxes municipales et des plusieurs projets de rénovation à venir au cours de l'année 2022. Un premier projet mis de l'avant est l'instauration d'un carrefour giratoire sur le Chemin de l'aéroport pour améliorer la circulation et réduire la vitesse dans le secteur. De plus, elle aborde la rénovation des quais et descentes de bateaux à travers la ville qui commencent à avoir un certain âge. Ceux-ci auront besoin de travaux assez importants, d'où l'augmentation des taxes des citoyens pour subvenir aux dépenses monétaires nécessaires.

10. Consultation publique pour la coupe forestière

Mme Sylvie Hébert a informé ses conseillers de la Consultation publique sur les travaux forestiers par le Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP) qui a lieu jusqu'au 27 février 2022. Elle les a conseillé d'en prendre connaissance et de participer à cette consultation s'ils voyaient des éléments qui ne leur convenaient pas. C'est maintenant qu'il faut le faire puisque lorsque la consultation sera terminée, les citoyens perdent leur mot à dire sur les actions de coupe forestière.

11. Varia

- a) **Daniel Guay, résident du quartier** : Mme Maude Gélinas prend quelques minutes pour informer le conseil d'un résident qui prend beaucoup de son propre temps et argent pour le bénéfice d'autrui. En effet, celui-ci s'occupe souvent de déneiger tous les sentiers de la côte des 100 pieds sans rien attendre en retour et

Mme Gélinas aimerait que le conseil pose un petit geste pour le remercier. Son implication est utile à tous les membres du quartier de Bourlamaque, elle aimerait ainsi investir une petite part du budget discrétionnaire de 2500\$ pour lui offrir quelque chose en signe de gratitude. Comme personne ne connaît personnellement M. Guay au sein du conseil, Mme Hébert prend ces informations en notes et verra de son côté ce qui peut être fait et un retour sera fait au cours de la prochaine assemblée.

- b) **Parc Alcid-Fortin** : Mme Louise Landry avance que le Parc Alcid-Fortin, situé à Louvicourt, est de plus en plus dangereux pour les enfants qui s’y amusent. En effet, le parc aurait besoin d’être rénové, les modules commencent à avoir de l’âge et la bordure de bois qui entoure le parc devrait être changée. Elle se décompose peut à peu, laissant dépasser des clous, selon Mme Landry. Elle pense d’abord aux jeunes enfants qui pourraient se blesser. Mme Hébert va s’informer auprès du conseil de ville sur les possibilités de rénovation de ce parc pour ensuite faire un retour au conseil de quartier.
- c) **Neige dans la rue** : M. Rollin reproche la façon d’agir des citoyens qui prennent en photo des gens qui pellettent la neige et qui en laissent tomber dans la rue. Selon lui, cette manière de faire est négative sur la vie de quartier où les gens cherchent à se nuire les uns les autres. Mme Hébert prend en note ces informations.
- d) **Jardins en façade** : Les conseillers se questionnent sur la possibilité ou non d’avoir des jardins en façade. Mme Hébert les informe qu’il n’y a pas de réglementation claire à ce sujet et que par conséquent, ils peuvent posséder un jardin en façade jusqu’à ce qu’on leur dise le contraire. Par contre s’il y a des plaintes à ce sujet, il se peut qu’ils se fassent demander de retirer les jardins.
- e) **Possession de poules** : Mme Webster se questionne sur le fonctionnement de la possession de poules sur son terrain. La présidente d’assemblée l’informe que le règlement indique seulement que le nombre maximum d’animaux par domicile est de 4. Les poules entrent donc dans la même catégorie que les chiens ou les chats, par exemple.

12. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

Aucune affaire nouvelle ou intervention du public.

13. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 25 mai 2022, 18 h 30, mais le conseil n’a pas encore déterminé l’emplacement de cette rencontre.

14. Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Vanessa Webster de lever la séance. Il est 20 h 28.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-03

FRÉDÉRIC BISSON
SECRÉTAIRE D’ASSEMBLÉE